



CONSEIL PARTICIPATIF DE QUARTIER

N°1

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION CONSEIL PARTICIPATIF 1 2 JUILLET 2024

Élus présents :

CHABBAT Chantal (adjointe de quartiers) et BALLIGAND Isabelle (élue de secteur),

Membres présents :

ACLOCQUE Christophe, BERTIN Marie-Christine, BLANCHARD Dominique, BREUILLES Olivier, CAZALE Jean-Pierre, COUDIERE Yves, DABADIE Maria, DE LA BIGNE Philippe, LABAT Fabienne, LEGERON Jean-Luc, LEMOND Anaïs, LUCAS Delphine, MEYNEY Christiane, NARDON Alain, PIERRE-LACOUTURE Anne-Marie et SCOTTO André.

Absents excusés :

GUERIN Claude, MENET Cyril et RIERA Laetitia.

Absents :

COHEN Agnès, LAPORTE Delphine, RASSIS Michele, TENDRON Eric et WILLIAMS Marie-Christine.

La séance du jour a pour ordre du jour :

- la présentation de la démarche et la mise en place des ateliers pour la requalification du square Haut Brion et pour l'aménagement du square de la scierie.
- Information sur l'avancement des travaux de requalification du square Fehlmann et de la place Albert Thomas

Madame Gerbeau Morin, directrice des espaces publics de la ville de Talence, présente à l'aide du diaporama ci-joint l'avancement des requalifications de places du périmètre du conseil participatif.

Au niveau de la **place Emile Zola**, il avait été indiqué, lors de la réunion de restitution de la consultation des habitants le 29 novembre 2021, que sur la parcelle de l'ancien garage, les études avaient montré que la pollution était finalement peu importante. Il s'agissait d'une présence de déchets inertes en surface sans risques sanitaires. Les participants à la réunion avaient alors opté pour une dépollution par phytoremédiation, technique qui consiste à dépolluer le sol de manière naturelle en laissant pousser des plantes spécifiques sur cet espace et ce pendant 18 mois.

Nous arrivons au terme de de cette période, aussi la Ville a mandaté un bureau d'études (APAVE) pour analyser le sol et un étudiant spécialisé dans ce domaine doit bientôt rendre ses conclusions.

Aussi, comme cela avait été évoqué lors de la réunion de novembre 2021, les services de la ville étudient l'aménagement futur de l'espace. Il est envisagé d'y implanter d'ici la fin de l'année, un jeu pour enfants (petite cabane), d'une table d'échecs et d'y effectuer des plantations complémentaires.

Il est demandé par les conseillers qu'un courrier soit adressé au préalable aux riverains pour obtenir une validation de la pose du jeu pour enfant.

Requalification du square Fehlmann : les travaux suivent leur cours. Les aires de jeux (1 à 6 ans et 6 à 12 ans sont terminées et seront accessible dès le 3 juillet. Le portillon d'entrée sur la place Aristide Briand est condamné. Les travaux de construction de la maison polyvalente doivent débuter en septembre 2024.

Requalification de la place Albert Thomas : Création d'un îlot de fraîcheur urbain avec la plantation d'une forêt urbaine avec le maintien en son centre d'une traversée piétonne. C'est aussi la pose de bancs et de tables de pique-nique, mais aussi la végétalisation par des massifs arbustifs et colorés pour créer une zone plus intime et enfin le maintien d'une zone libre de pelouse.

Par ailleurs, c'est aussi la pose de nouveaux jeux pour les 1-6 ans et de table d'échecs, le maintien du terrain de pétanque, et la végétalisation de l'amphithéâtre pour offrir une zone de fraîcheur aux usagers de jeux.

Enfin, lors de la dernière réunion avec les riverains du site, ces derniers avaient choisi entre 2 options d'aménagement de l'espace à l'arrière de l'amphithéâtre. En concertation le 30 novembre dernier c'est la variante 2 avec l'espace pour chien qui a été choisie par les riverains présents. L'idée est de dédier sur cette place (fortement utilisée par les propriétaires de chiens ce qui génère des soucis de propreté) un espace attractif pour ces utilisateurs. Il est donc prévu d'aménager cet espace en arrière de l'amphithéâtre, (qui est un talus rattrapant la pente) avec des modules d'agility pour les chiens, dans un espace clos, fermé par des haies végétales. Il est convenu de laisser vivre ce lieu après sa réalisation pour voir s'il est pertinent ou non.

Requalification du square Haut Brion : Une réunion avec les riverains du square et des membres du conseil participatif s'est tenue le 16 mai 2024. Il a été proposé aux participants de recenser ce qu'ils aimeraient et ce qu'ils ne voulaient pas (voir diaporama).

A partir de leurs retours, les services de la ville vont élaborer un plan d'aménagement prenant en compte les contraintes techniques et permettant de donner un chiffrage. Une seconde réunion publique sera organisée à l'automne durant laquelle ce plan sera proposé et discuté. Cela permettra aux services de retravailler le projet à des retours. Enfin, une dernière réunion publique sera programmée pour présenter le projet définitif, le coût et le calendrier de réalisation.

Il est proposé aux membres du Conseil Participatif de Quartier de s'impliquer à l'identique dans la démarche de création d'un espace vert à l'ancien **square de la scierie**. Un groupe de travail de 15 à 20 personnes composé de membres du CPQ et de riverains du site va être constitué. Un courrier d'invitation sera distribué dans les rues avoisinantes pour la première rencontre à la rentrée scolaire de septembre.

Les volontaires du CPQ pour le groupe de travail :

- Mme Laetitia RIERA
- M. Philippe DE LA BIGNE
- M. Alain NARDON
- Mme Delphine LUCAS

En réponse à une demande d'information, il est précisé que Bordeaux Métropole élabore actuellement un dispositif visant à répondre au **ramassage des déchets alimentaires** sur l'agglomération. Il s'agit d'implanter dans tous les quartiers des bornes dans lesquelles les habitants pourront y déposer leurs déchets.

Les services métropolitains déterminent actuellement des emplacements sur la commune que la Ville valide ou non. Il faut 1 borne pour 100 ménages ce qui implique d'identifier 112 bornes sur Talence pour répondre aux besoins.

Ce travail d'identification n'est pas aisé car il s'ajoute à l'occupation du domaine public par les bornes à verre, les cônes de visibilité aux passages piétons, les arceaux à vélo, les stations Le Vélo. Les marges de manœuvre sont réduites ce qui conduit à insérer ces bennes en dernier ressort sur des places de stationnement.

Pour conclure, il est évoqué par une conseillère la dangerosité de circuler à vélo sur **le pont vieille tour** lorsque l'on amène ses enfants à l'école Albert Camus depuis le cours Gallièni.

Le projet de création d'une plateforme multimodale devant débiter à l'issue de l'ouverture de la halte ferroviaire de la médoquine, il est peu probable que Bordeaux Métropole entreprenne à court terme des aménagements de sécurisation pour le passage des vélos sur l'ouvrage. C'est un sujet que les habitants pourront faire remonter dans le cadre de l'enquête publique qui sera engagée dans le cadre de ce futur projet.

Les services de la Ville vont se renseigner sur la pose de panneaux visant à inciter les automobilistes à la prudence et aux respects des vélos. Il apparaît néanmoins que cette solution n'est qu'incitative dans la mesure où les panneaux ne sont pas réglementaires car n'ayant aucun lien avec le code de la route.

Comme il est également évoqué le comportement incivique de certains cyclistes, notamment sur les espaces piétonniers de la barrière Saint Genés, il est décidé de consacrer un temps de travail, lors d'une prochaine rencontre, sur l'identification des usages de l'espace public sur le périmètre du CPQ1 (sécurité des usagers).

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée à 20h45.